



CLDR DE SAINTE-ODE

Compte-rendu de la réunion du JEUDI 19 JANVIER 2023
Administration communale de Sainte-Ode

PRÉSENTS :

- Membres de la CLDR : Zohra Barkat, Dany Chisogne, Arnaud Coenen, Stéphanie Gillard, François Hatert, Laurence Henrotte, Nathalie Jaumain, Jean-François Lecocq, Jean-Paul Leonard, Jean-Pol Misson, Brigitte Mottet, Nicole Pierlot, Pierre Pirard, Catherine Poos, Sophie Raskin, Pierre-Christophe Stavaux, Christophe Thiry et Jean-François Winkin ;
- Bureau d'études Impact : Mary Genatzy ;
- Fondation rurale de Wallonie : Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne

EXCUSÉS :

- Membres de la CLDR : Pierre-Christophe Stavaux, Sylvie Laurant et Virginie Pinson
- SPW ARNE/DDR, service extérieur du Développement rural : Bénédicte Jérouvelle

1) ACCUEIL

Le Président de la CLDR, Pierre Pirard, ouvre la séance et excuse les personnes qui n'ont pas pu être présentes.

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 15 décembre 2022 est approuvé sans modification.

La FRW précise que le règlement d'ordre intérieur (ROI) de la CLDR sera soumis à l'approbation du Conseil communal du 25 janvier 2023 et que les comptes-rendus des réunions de CLDR seront mis en ligne, une fois validés par la CLDR, sur le site www.sainte-ode-odr.info - rubrique « Documents utiles ».

3) PRÉSENTATION DES MEMBRES

Lors de la réunion d'installation, chacun(e) a eu l'occasion de découvrir la diversité de profils composant la CLDR grâce à une animation ludique. Ce soir, la FRW propose d'apprendre à se connaître davantage en se prêtant à un jeu de présentation basé sur la méthode du speed-dating.

Le principe ?

Dans un 1^{er} temps, chaque participant reçoit un papier où est inscrit le nom d'un membre d'un duo ou d'un trio célèbre (exemple : je pêche Roméo... je dois trouver Juliette). L'objectif est de retrouver son binôme. Cette formule vise à composer des tandems aléatoires.



Laurent Raskin
Agent relais communal
Rue des Trois-Ponts, 46 6680 Sainte-Ode
061/21 04 51 - laurent.raskin@sainte-ode.be

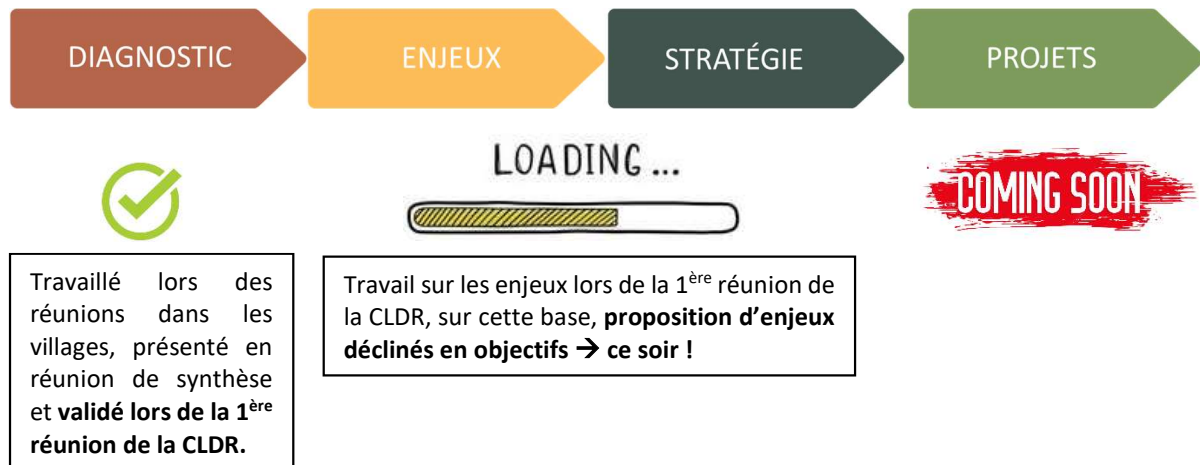


Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne
Agents de Développement
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie
084/21 98 60 - famenne@frw.be

Dans un 2^{ème} temps, une fois les duos/trios recomposés, chacun(e) va se présenter à sa moitié (en 2 minutes) et la moitié devra ensuite présenter devant l'assemblée sa/son camarade de jeu (nom, âge, village, hobbies, etc.).

4) ÉLABORATION DU PCDR : ENJEUX ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

Reprenons notre ligne du temps pour faire le point sur l'état d'avancement des réflexions :



Mais qu'est-ce qu'une bonne stratégie ?

La FRW propose un brainstorming à la CLDR pour qu'ensemble, les membres définissent ce qui caractérise une bonne stratégie de développement.

Conclusions : une bonne stratégie...

- Est spécifique au territoire de Sainte-Ode : basée sur les besoins des citoyens ;
- Concerne toutes les thématiques de la vie communale, vise un maximum de synergie entre les projets ;
- Concerne chacun des villages de la commune ;
- Intègre les principes du développement durable, anticipe ;
- Est ambitieuse mais réaliste ;
- Valorise les ressources locales (humaines, environnementales, patrimoniales...) et évite les projets inutiles ;
- Se projette sur le long terme (10 ans = durée maximale d'un PCDR) ;
- Est fédératrice pour l'identité communale et facilement appropriable par la population : stratégie claire, concise ;
- Est ouverte à une vision transcommunale ainsi qu'à des projets communs.

Présentation par le bureau d'études IMPACT

Sur base des apports des premières étapes de la consultation (consultation dans les villages, réunion de synthèse, rencontres personnes ressources) et de la réunion de CLDR de décembre, Mary Genatzy présente une pièce à casser d'enjeux déclinés en objectifs de développement.



Laurent Raskin
Agent relais communal
Rue des Trois-Ponts, 46 6680 Sainte-Ode
061/21 04 51 - laurent.raskin@sainte-ode.be



Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne
Agents de Développement
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie
084/21 98 60 - famenne@frw.be

ENJEU 1 : LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES, SUPPORTS À L'IMAGE DE MARQUE DU TERRITOIRE

Objectif 1 : Maintenir le haut niveau de qualité environnementale du territoire

Objectif 2 : Viser l'autonomie énergétique et rationaliser l'utilisation des ressources

Objectif 3 : Conforter un tourisme respectueux, vert et intégré

ENJEU 2 : LA CRÉATION D'UNE IDENTITÉ DU TERRITOIRE ET D'UN SENTIMENT D'APPARTENANCE À SAINTE-ODE

Objectif 1 : Fédérer le tissu associatif et culturel local

Objectif 2 : Consolider les liens sociaux et intergénérationnels

ENJEU 3 : LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES ET DE LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE LOCALE, ADAPTÉS AU TERRITOIRE RURAL ET À L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Objectif 1 : Favoriser l'accès au logement

Objectif 2 : Ancrer la dynamique des circuits-courts sur le territoire

Objectif 3 : Inciter à la création de services et d'équipements de proximité complémentaires

Travail de la CLDR sur cette proposition

Chacun a l'occasion de faire part de ses commentaires sur les enjeux et objectifs dégagés. Pour aider les membres de la CLDR, la FRW leur propose de mettre en lien la proposition du bureau d'études avec le brainstorming réalisé plus tôt dans la réunion sur ce qu'est, pour la CLDR, une bonne stratégie de développement.

Synthèse des remarques et débat :

1. L'objectif « Viser l'autonomie énergétique et rationaliser l'utilisation des ressources » semble trop ambitieux pour les membres. Quel pourrait être concrètement le rôle de la CLDR dans cet objectif ? D'autres formulations sont proposées : « Sensibiliser à l'autonomie énergétique et rationaliser l'utilisation des ressources » ou encore « Utiliser nos ressources naturelles au profit de l'ensemble de la population dans une optique d'autonomie énergétique ». Ce thème « énergie » pourrait être transversal au PCDR et constituer un fil rouge dans la mise en œuvre de chacun des projets.
2. L'objectif « Conforter un tourisme respectueux, vert et intégré » : la CLDR souhaite ajouter le terme « encadré » et précise qu'il faudra être attentif à bien localiser et garder sur le territoire les plus-values liées au tourisme.
3. L'objectif « Fédérer le tissu associatif et culturel local » deviendrait « Dynamiser le tissu associatif et culturel local ». Pour ne pas oublier la dimension « sportive », on pourrait reformuler ainsi : « Dynamiser le tissu associatif, sportif et culturel local ».
4. L'objectif « Ancrer la dynamique des circuits-courts sur le territoire » semble trop ambitieux aux yeux des membres. Ils estiment que la construction future d'un hall relais à Bastogne est déjà un grand pas vers cet ancrage et que l'ADL prend déjà en charge cette thématique. De plus, la crise actuelle atténue l'intérêt des consommateurs pour ce type de produits.
5. Il est mentionné que l'aspect « mobilité » n'est pas exprimé clairement dans un enjeu ou un objectif. La FRW explique que ce thème est sous-jacent à l'objectif « Inciter à la création de services et d'équipements de proximité complémentaires », ce qui semble convenir aux membres.



Laurent Raskin
Agent relais communal
Rue des Trois-Ponts, 46 6680 Sainte-Ode
061/21 04 51 - laurent.raskin@sainte-ode.be



Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne
Agents de Développement
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie
084/21 98 60 - famenne@frw.be

6. L'aspect social de services destinés à tous n'est pas exprimé. Il est proposé de modifier l'objectif « Inciter à la création de services et d'équipements de proximité complémentaires » en « Inciter à la création de services et d'équipements de proximité complémentaires et inclusifs ».
7. Concernant l'enjeu de « développement de services de la filière économique locale, adaptés au territoire rural et à l'évolution de la population », il est précisé qu'il faut « Permettre l'accès des personnes âgées ou à mobilité réduite à la filière économique locale ».
8. Sur l'objectif lié au logement, il s'agit de le mener à bien dans une optique de mixité sociale et d'intégration (attention à la ghettoïsation).
9. Plusieurs remarques sont liées à des projets à mettre en œuvre dans le cadre des enjeux et objectifs proposés :
 - Organisation d'une grande manifestation rassemblant toutes les associations
 - Réunions récréatives entre les associations et les générations
 - Travailler la traversée d'Amberloup pour supprimer la « frontière » au milieu de la commune
 - Ne plus construire de salles de village supplémentaires
 - Accès à des terrains pour construire pour les locaux
 - Créer des logements tremplins
 - Créer des activités dans les églises
 - Agroforesterie
 - Communiquer sur les services existants, notamment en ce qui concerne les circuits courts

Ces projets seront ajoutés à la liste des projets déjà récoltés lors des consultations dans les villages ; liste qui sera encore étoffée grâce à l'appel à projets qui aura lieu du 10 février au 10 mars prochain.

Prochaines étapes

Lors de la CLDR prochaine (9 février), il s'agira de valider la stratégie (enjeux-objectifs) retravaillée sur base des apports en séance (cf. ci-dessus) et de préparer l'appel à projets pour récolter des idées complémentaires, des pistes concrètes pour atteindre ces objectifs de développement.

5) DIVERS

La séance se clôture par une seconde et dernière évaluation des membres de la CLDR sur le contenu et la dynamique des réunions.

Merci à toutes et tous de votre participation !

Pour la Fondation rurale de Wallonie,

Pierre-Emmanuel GILLARD et Séverine SCHONNE



Laurent Raskin
Agent relais communal
Rue des Trois-Ponts, 46 6680 Sainte-Ode
061/21 04 51 - laurent.raskin@sainte-ode.be



Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne
Agents de Développement
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie
084/21 98 60 - famenne@frw.be